

Formulaire B
Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : L'Envol à Andenne asbl

Numéro d'agrément : CISP-116

Rue : Rue Delcourt

Numéro : 4

Boîte : / /

Code postal : 5 3 0 0

Localité : ANDENNE

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : SAMPAOLI

Prénom : VINCENT

Fonction : Président et Délégué à la gestion journalière

Téléphone : 085/25.15.69

Courriel : envol@andenne.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

- | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <u>uniquement</u> une modification de l'arrêté d'agrément ; | (complétez la section 3) |
| <input type="checkbox"/> | * une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; | (complétez la section 4) |

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit
<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé
<input type="checkbox"/>	une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée
<input type="checkbox"/>	une suppression de filière agréée

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
Total des heures agréées :					

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
Total des heures agréées :					

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

NEANT

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 4 : Nouvelle filière

Votre demande concerne :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières sans augmentation du volume horaire total agréé |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé |

Cochez la case qui vous concerne.

Le cas échéant, votre demande concerne de plus :

- | | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent éventuellement.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Formation de base	080	Alphabétisation (français, math, NTIC) - citoyenneté	14.290
Total des heures agréées :					14.290

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées, dont les nouvelles filières, et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Formation de base	080	Alphabétisation (français, math, NTIC) – citoyenneté	14.290
Namur	DEFI	Orientation - aide aux personnes	090-814	Préformation aux métiers de l'aide aux personnes	16.704
Namur	DEFI	Orientation	090	Orientation- MoBi'l'ACTION	10.808
Total des heures agréées :					41.802

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations (le contenu détaillé de chaque nouvelle filière sera développé dans les pages suivantes).

(40 lignes maximum) :

Nous souhaitons développer 2 nouvelles filières, l'une d'orientation et l'autre de préformation dans le secteur des métiers de l'aide aux personnes. Plusieurs éléments motivent notre souhait d'élargir notre offre de formation.

Tout d'abord en ce qui concerne la pré-formation des métiers de l'aide aux personnes. Ces métiers en pleine expansion sont souvent des métiers qui intéressent les personnes que nous accompagnons en alphabétisation. En effet, accompagner une personne en situation de fragilité est particulièrement valorisant. Ce sont des métiers où l'on se sent vraiment utile, que l'on participe à l'éveil d'un enfant ou à l'accompagnement à domicile d'une personne âgée ou en situation de handicap. De plus, chaque année, notre partenaire l'EIC (Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Andenne) nous réoriente des personnes qui ne sont pas encore prêtes à intégrer la formation qualifiante d'aide-soignante, d'aide-familiale et ce pour diverses raisons : besoin de remise à niveau français-math, besoin de confirmer le projet en prenant notamment conscience des réalités de ces métiers, de leurs exigences...

Découvrir un métier, s'initier à une pratique professionnelle et en même temps, parfois, se remettre à niveau en communication écrite, en mathématiques, sciences... La pré-formation que nous leur proposerons sera préparatoire à une formation qualifiante dès que le projet professionnel est confirmé et ce grâce à nos partenaires que sont l'école industrielle (formation qualifiante d'aide-familiale/d'aide-soignante), le Forem, l'IFAPME...

Andenne et ses environs disposent de nombreuses infrastructures : crèches, écoles primaires, maison de repos, structures d'accueil pour personnes souffrant d'un handicap (HAIM, Centre de Centre Saint Lambert, Château vert de Solières...), agences de titre-service...ce qui répondra aussi à ces secteurs en tension qui éprouvent des difficultés à recruter des travailleurs formés.

D'autre part, nous constatons aussi que les publics qui nous contactent sont souvent « perdus » en matière de projet professionnel. Nous remarquons que soit le projet est « très éloigné » parfois même utopique, parfois il est inexistant. A de nombreuses reprises, ils perdent du temps en « essayant » des formations qui ne leur conviennent pas, ils se découragent et perdent confiance.

Ce module orientation sur Andenne permettra à ces personnes de s'arrêter, de réfléchir en étant accompagnées afin de construire un plan d'actions en vue de concrétiser un projet de formation professionnalisant REALISTE et/ou d'une recherche active d'emploi. Ce module visera aussi à leur donner des atouts en vue de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. En effet, l'orientation est un processus continu permettant aux personnes tout le long de leur vie de mettre un œuvre un projet personnel et professionnel en clarifiant leurs aspirations, leurs compétences, la faisabilité du projet en fonction de l'environnement immédiat, privé et professionnel, ainsi qu'en fonction de l'évolution des métiers, du marché de l'emploi, des réalités économiques.

A ce jour, aucune formation de ce type n'existe sur le territoire d'Andenne de manière récurrente et pour un public peu ou pas scolarisé. La force de l'Envol à Andenne c'est de très bien connaître la réalité du public andennais, du territoire de la Maison de l'Emploi d'Andenne (Andenne, Gesves, Ohey), du public infrascolarisé ainsi que leurs réalités et celles des partenaires avec qui nous travaillons main dans la main depuis bientôt 15 ans comme le FOREM, les partenaires de la Maison de l'Emploi que sont la MIRENA, l'Agence Locale pour l'Emploi, la cellule orientation et insertion du CPAS, la Régie des quartiers d'Andenne, l'école de Promotion sociale EIC, etc.

Description de la nouvelle filière - **PREFORMATION AUX METIERS DE L'AIDE AUX PERSONNES**

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

FILIERE - PREFORMATION AUX METIERS DE L'AIDE AUX PERSONNES

Bassin(s) EFE compétent(s) :

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La formation d'alphabétisation que nous organisons depuis 15 ans a pour finalité de favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire par l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel. Nous nous appuyons sur les valeurs auxquelles nous adhérons : autonomie, libre arbitre, esprit critique, humanisme, solidarité, tolérance, citoyenneté, démocratie et respect des droits humains. Tout ce projet influe nos techniques d'accueil, d'accompagnement, nos choix méthodologiques...

Nous constatons qu'il existe, pour les personnes souhaitant s'investir dans une formation qualifiante dans les métiers de l'aide à la personne, le besoin de confirmer le projet, d'acquérir aussi des savoirs et même quelques « savoir-faire », le besoin de prendre conscience des réalités/des exigences d'un métier mais aussi d'une formation qualifiante et ce dans le but de les remettre dans parcours de réussite...

L'acquisition des compétences de base n'est pas suffisante pour répondre à ces besoins. Il est nécessaire d'établir une passerelle supplémentaire entre la remise à niveau et la concrétisation d'un projet professionnel motivant tout en facilitant l'accès à l'apprentissage et à la formation qualifiante.

Nous mettons tout en œuvre pour faire naître des compétences et les développer grâce à des démarches différenciées et adaptées. Nous souhaitons dès lors apporter une réponse efficace aux personnes en recherche d'un projet professionnel motivant leur apportant épanouissement et reconnaissance mais également aux employeurs à la recherche de main d'œuvre dans le secteur de l'aide aux personnes, réalité de notre territoire, et ce par la mise en place de cette pré-formation aux métiers de l'aide aux personnes. Au travers de cette nouvelle filière complémentaire nous souhaitons :

- *améliorer et adapter la formation aux nouveaux besoins de compétences;
- *favoriser l'insertion et rendre le travail plus attrayant en répondant aux besoins du marché;
- *donner l'accès à un emploi motivant aux personnes en difficulté d'intégration.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Public ciblé par le Décret CISP, parlant français et sachant lire.

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Pour ce point nous faisons référence au référentiel de l'Interfédé « Métiers de service aux personnes ». Etant dans un concept de pré-formation à ces métiers nous visons l'acquisition des pré-requis professionnels et la remise à niveau des connaissances générales nécessaires à l'exercice d'un métier ou la poursuite d'une formation professionnelle qualifiante.

Les activités clés sont donc :

Faire acquérir les pré-requis nécessaires pour une entrée en formation qualifiante ou l'accès à un métier. Former les stagiaires à la réalité d'un secteur. Confronter les stagiaires aux réalités des métiers ciblés.

Tout le long de la formation le travail autour des compétences transversales sera effectué. Et ce en vue de favoriser l'autonomie professionnelle ainsi que l'autonomie sociale.

4 compétences clés pour l'autonomie sociale : se connaître et prendre soin de soi - Communiquer - Participer à une vie collective/à la société - S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail.

5 compétences pour l'autonomie professionnelle : travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail - Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle - Organiser et planifier son travail - Adopter un comportement professionnel - Respecter l'environnement.

Et puis, il y a également les activités clés en matière de recherche d'emploi.

S'informer sur les métiers, le marché de l'emploi – définir son profil professionnel à un temps X – se fixer des objectifs – créer ses outils de candidature – se préparer aux entretiens – adapter sa communication – s'organiser/planifier/anticiper – utiliser les services disponibles.

Pour nous guider dans le choix de nos actions nous nous baserons sur les activités clés et les compétences du référentiel de l'Interfédé « Métiers de service aux personnes » en ciblant les priorités suivantes :

« Assurer la qualité du cadre de vie » : prévenir les risques d'accident – assurer les premiers soins.

« Accompagner les usagers et leur entourage » : accueillir les usagers et leur entourage – collecter des données.

« Collaborer aux tâches éducatives » : développer un climat propice aux activités (spécifiques à chacun des métiers).

« S'intégrer à la vie professionnelle » : situer la place de l'institution par rapport au public et au secteur – travailler en équipe - adopter un comportement professionnel - cheminer dans un processus de formation individualisé et/ou collectif afin de renouveler et compléter ses acquis.

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Nos actions de préformation viseront l'observation du public en situation de formation et d'apprentissage professionnel pour déceler les aptitudes physiques et intellectuelles et déterminer un plan d'actions le plus réaliste possible. En nous basant sur le référentiel de l'Interfédé « Métiers de service aux personnes » les savoirs faire attendus sont les suivants :

Aptitudes attendues dans le cadre de l'autonomie sociale:

Développer l'estime de soi, surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes, maîtriser les codes oraux et écrits, communiquer dans le respect de soi, des autres, analyser une situation et se positionner, respecter l'environnement, gérer sa mobilité et la garde des enfants, adapter son projet aux réalités professionnelles, rechercher un emploi, un stage, une formation...

Aptitudes attendues dans le cadre de l'autonomie professionnelle :

Identifier sa place dans l'entreprise et celle des autres, faire sa part de travail, gérer son stress, ses émotions et son agressivité, respecter les contraintes, utiliser les règles de politesse adéquates, gérer son temps de travail, mettre des priorités, respecter le matériel mis à disposition, etc.

Sur base des activités clés des métiers de l'aide aux personnes les aptitudes attendues sont :

Assurer la qualité du cadre de vie : appliquer les règles d'hygiène de base - respecter les principes d'ergonomie - respecter les règles de sécurité - appliquer les premiers soins.

Accompagner les usagers et leur entourage : adopter une attitude de non jugement - respecter l'identité de la personne - pratiquer une écoute active - lister des faits - établir une relation de confiance - adapter sa communication au contexte, à l'interlocuteur.

Collaborer aux tâches éducatives : faire preuve de tolérance, ne pas juger, ne pas imposer son opinion - susciter le dialogue - faire preuve d'empathie.

S'intégrer à la vie professionnelle : comprendre l'organisation professionnelle dans laquelle on intervient - s'autoévaluer - identifier les rôles et tâches de chacun - coopérer sur les tâches communes - développer son esprit critique et d'analyse - respecter le projet de l'institution - respecter la déontologie - gérer ses émotions.

Aptitudes attendues dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle

S'autoévaluer – construire ses outils de recherche d'emploi – adapter son vocabulaire à l'interlocuteur – adapter son apparence pour un entretien – effectuer des recherches – utiliser la technique de reformulation – gérer son stress/garder confiance en soi – planifier.

De nombreux savoirs faire sont transversaux et peuvent s'appliquer à différents types de postes, de métiers, de contextes. On les retrouve à la fois dans le champ de l'autonomie sociale, professionnelle ainsi que dans le champ insertion. Ce sont des aptitudes qui seront travaillées, acquises et évaluées tout le long du fil du parcours de formation.

Savoirs

*Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.
Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).*

(30 lignes maximum) :

Notre action de préformation couvre deux axes. Tout d'abord une action de formation professionnelle théorique qui vise à la fois la remise à niveau de connaissances générales nécessaires à l'entrée en formation et également l'acquisition de prérequis spécifiques en lien direct avec le secteur professionnel ou le métier choisi. Ensuite, une action de préformation professionnelle pratique consiste en des travaux pratiques et se complète par l'acquisition de connaissances spécifiques en lien avec une approche d'éducation permanente.

Nous reprenons les « savoirs » attendus pour chaque activité clé (cf référentiel « métiers de service aux personnes »).

Pour les compétences transversales.

Connaitre l'organigramme de l'entreprise où nous sommes intervenus – les aspects légaux du travail – principes de base de la communication – méthodes de gestion du temps – méthodes d'auto-évaluation- connaître les bases du métier.

Pour les activités-clés cœur du métier.

Définition de certains termes de vocabulaire « professionnel » - notions de nutrition, de santé, de psychologie – théorie des besoins – procédures de premiers soins – notion de déontologie et de secret professionnel – concept d'interculturalité – communication non violente - distinguer fait/sentiment/jugement – base de l'écoute active – notions de gestion des conflits – spécificité des secteurs et des institutions – descriptif de fonction – législation du secteur (missions/valeurs/objectifs) de l'institution – règles environnementales de base en fonction du travail effectué – descriptif de fonction – législation (contrat, règlement...) – principes de base pour respecter les normes environnementales.

Pour les actions d'insertion socioprofessionnelles

Connaitre le réseau ISP de son lieu de vie (missions, fonctionnement...) – Définition freins/atouts/compétences sociales et métiers – techniques et outils de recherche d'emploi – notion d'informatique (recherche sur le net, messagerie, mise en page) – l'entretien téléphonique et l'entretien d'embauche

L'évaluation des compétences se fera en fonction des objectifs visés pour chacun des stagiaires.

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

* Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	450	/
	dispensées par un organisme partenaire	30	/
Formation pratique	dans votre organisme	10	/
	dispensées par un organisme partenaire	26	/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation	30h + 60h	Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	/	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	90	
	dispensées par un organisme partenaire	/	
Total par stagiaire :		696	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Dynamique de groupe, prise de connaissance, établissement de la charte de fonctionnement, des objectifs de la formation. Module méthode et organisation du travail. Bilan professionnel et personnel. Module remise à niveau français/math/le corps humain (anatomie) en lien avec les métiers de l'aide à la personne : maîtriser les 4 opérations mathématiques de base, la règle de 3, la transformation d'unités, comprendre un texte écrit dans un langage usuel, rédiger un commentaire de manière cohérente et structurée, découverte et compréhension du vocabulaire lié au secteur, au métier. Revoir les bases de l'anatomie : système cardio-pulmonaire, le système nerveux, l'appareil digestif, les 5 sens, les fonctions d'élimination ...Initiation à l'informatique : messagerie, recherche, mise en page d'une lettre/d'un CV. Module de communication professionnelle : écoute active, communication non violente, gestion des conflits, Module méthode et organisation du travail.

Module sur la connaissance de soi : les émotions, les valeurs, les besoins, la gestion du temps, les atouts et les freins, mes habilités socio-professionnelles (soft skills). Module interculturelité : repérer les usages et les codes culturels dans différents pays/réseaux/entreprises/familles, décrypter les pièges de l'interculturel, adapter sa communication interculturelle, analyser les malentendus interculturels. Module « santé » : abordant les principes de la psychologie, des maladies mentales, du handicap, de la nutrition, de l'hygiène, des bases de la nutrition et du bien-être. Module mobilité : analyse et positionnement sur sa mobilité, les solutions alternatives au permis de conduire, le coût des divers moyens de transport, les exigences du métier... Module gestion budgétaire : identifier les dépenses fixes, variables, occasionnelles, les ressources, les aides, la planification, s'exercer à calculer le coût d'un projet, sur quels postes vers des économies. Module de sensibilisation à l'environnement : définition, les formes de pollution (bruits, déchets etc.), le tri des déchets, bonne gestion du frigo, fabrication de produits d'entretien « naturels », la gestion du linge, de la vaisselle...Module découvertes métiers, secteurs, fonctions, préparation et débriefing des stages.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Législation : droits et devoirs du travailleur, le contrat de travail, le règlement de travail, les missions des mutuelles et syndicats

Connaissances des secteurs des métiers de l'aide aux personnes : missions, financements, organisation, fonctions...

Recherche, présentation et rencontre des services ISP sur Andenne : Maison de l'emploi, Mirena, Ale, CISP etc.

Le fonctionnement du marché de l'emploi ; les exigences des employeurs ; la création par les participants de leurs propres outils (CV, lettres de motivation...) etc

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Ergonomie : définition, contexte, notions de danger, de risque, utiliser les principes de l'ergonomie dans sa pratique quotidienne, Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels, analyser les risques par fonction, poste de travail, mise en pratique des techniques préventives de manutention...

Techniques de relaxation, de gestion du stress, de ses émotions : définition, identification personnelle de ce qui amène du stress (situation, attitudes), l'acceptation de la contrariété/le lâcher prise, apprendre à contrôler ses tics de langage et ses gestes parasites, mise en pratique d'outils pour gérer mieux son stress, ses émotions : exercices respiratoires avec la cohérence cardiaque, exercices de relaxation douce (stretching/yoga), l'automassage...

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Brevet Européen des Premiers Soins. *(Croix Rouge de Belgique)*

Réaliser un appel aux services d'urgence correct – Pratique pour éviter le sur accident - Conduites à tenir en cas de malaise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, hémorragie, membre sectionné, plaie, brûlure, fracture, intoxication – Réaliser une réanimation cardiopulmonaire (RCP) chez un adulte – Pratiquer la désobstruction et la position latérale de sécurité, la stabilisation de la tête en cas de suspicion de traumatisme crânien, cervical ou dorsal.

Obtention d'un certificat de réussite (Brevet).

Préparation et mise en situation de présentation à l'employeur *(Service Emploi et ISP)*

S'informer sur le poste, les compétences attendues, l'entreprise.

Simulation à un entretien téléphonique.

Préparation de son apparence (choix du type de vêtements, hygiène, vocabulaire, langage non verbal etc).

Préparation des questions susceptibles d'être posées... et que l'on souhaite poser...

Techniques de reformulation et de gestion du stress

Préparer le trajet (horaire des transports en commun, fluidité de la circulation, itinéraire bis...).

Se renseigner sur la personne qui nous recevra : nom, fonction, etc

...

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Une participation à plusieurs stages d'acculturation en entreprise est indispensable pour découvrir et tester des domaines d'activité peu connus et surtout de se confronter à une réalité professionnelle souvent idéalisée et/ou méconnue. Un premier stage d'acculturation court (30 h) permettra de vivre une période de découverte et d'observation du métier/des métiers auquel/auxquels le stagiaire porte de l'intérêt et de comprendre, avant de s'engager dans une formation intense et relativement longue, les contraintes, difficultés, joies et avantages du métier. Il se déroulera après 4 semaines de formation. Outillé d'un questionnaire, lui servant de balise, il devra identifier les contraintes, les difficultés, les forces du métier dans l'entreprise dans lequel le stage sera organisé. Un retour collectif sera fait afin que chaque stagiaire puisse confronter ses expériences et qu'un travail de synthèse objectif puisse se faire. Un second stage d'acculturation long, ce stage d'immersion se déroulera 2 semaines avant la fin de la formation et permettra à l'apprenant(e) de mettre les compétences acquises en cours de formation à l'épreuve dans de réelles conditions de travail pendant une durée de 60 heures ou 2*30 heures. Ce stage aura comme objectif prioritaire la confrontation au monde du travail des métiers de l'aide aux personnes, à ses règles et exigences. En effet, dans le cadre de la filière de préformation, de nombreux freins, de nombreuses représentations sont encore présents dans l'esprit des stagiaires. Ce stage confrontant à une réalité professionnelle choisie, l'obligera à se situer sur le chemin de la formation et donc de l'emploi. Cet exercice confirmera ou non le projet professionnel et par la suite donc lui permettra d'établir un plan d'actions réaliste et concret. Ce dernier sera basé sur l'autoévaluation du stagiaire mais aussi sur le retour fait par le maître de stage et l'équipe pédagogique à la fois en termes de compétences sociales, métiers mais aussi sur base de sa situation personnelle. Ce stage pourra être réalisé dans une ou plusieurs entreprises suivant les objectifs qui auront été définis avec le stagiaire. Lors de ce stage, le formateur ou accompagnateur de la formation fera une ou plusieurs visites suivant les besoins du stagiaire. Il aura également un rapport à rédiger sur base d'un canevas qui aura été construit avec l'ensemble du groupe. Rapport qu'il présentera oralement à ses condisciples.

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

NEANT

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

L'accompagnement social doit rester souple afin de s'adapter au mieux aux besoins de nos publics. Il doit être concret et porteur de sens aux yeux des stagiaires mais aussi de l'équipe pédagogique, l'objectif prioritaire étant de créer un lien de confiance visant à établir un discours vrai entre l'ensemble des parties. Il commencera donc dès la procédure d'inscription et se poursuivra au-delà, si nécessaire, de la fin de la formation, le but étant la réussite du travail d'insertion vers la formation (qualifiante ou non), vers l'emploi. Dans notre module, l'accompagnement social revêt deux « habits » l'un structurel, l'autre non qui répondra au besoin de chaque individu le long du parcours de formation.

En ce qui concerne le champ non-structurel, l'accompagnement social a pour objectif de prendre la personne dans sa globalité dès lors il peut, suivant la situation, aborder divers champs : accompagnement dans les démarches administratives et judiciaires, accompagnement budgétaire, recherche de loisirs pour le stagiaire, sa famille, l'accompagnement à la santé, à l'éducation des enfants, la préparation à la parentalité, la recherche de logement...

Le champ structurel, sera, bien naturellement chargé du suivi de la formation au travers de rencontres individuelles et d'animations collectives car en effet, nous croyons en la force du groupe comme outil d'apprentissage, d'intégration, de développement des compétences sociales, de communication. Il sera notamment chargé du coaching individuel afin d'établir un bilan de compétences professionnelles et personnelles, d'accompagner les stagiaires dans leur recherche de stage, du suivi des stages (convention, lien avec la structure d'accueil...) ainsi que des débriefings qui en découleront tout cela dans le but d'établir avec le stagiaire un plan d'actions post formation sur base de sa situation de vie personnelle mais aussi de la maîtrise des compétences sociales, des soft skills, et des compétences clés liées aux métiers qu'il souhaite exercer. Il travaillera en concomitance avec l'équipe pédagogique qui aura vu l'évolution du stagiaire au travers des divers modules formatifs et ce aussi bien en matière de savoirs, de savoir-être que de savoirs faire. Des temps de rencontre entre l'ensemble de l'équipe sont donc indispensables comme les temps de rencontre individuels avec le stagiaire.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

NEANT

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
0406.729.809	Croix Rouge de Belgique – Service Formation	En cours	Dispenser un module « Brevet Européen de Premiers Soins » (16h) à un groupe de maximum 16 adultes en « préformation aux métiers de l'aide aux personnes ».
0207.258.514	Service Emploi et ISP de la Ville d'Andenne	En cours	Dispenser un module de préparation (10h) et mise en situation de présentation à l'employeur aux travers des ateliers collectifs.
0207.258.514	Service Emploi et ISP de la Ville d'Andenne	En cours	Dispenser 30h de formation sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Législation : droits et devoirs du travailleur, le contrat et le règlement du travail, connaissance des instances liées au travail (ONEM, Médecine du travail, Mutuelle, Syndicat...) • Fonctionnement du marché de l'emploi : exigences, CV + lettre de motivation... • Découverte des services ISP sur Andenne : Ale, Maison de l'Emploi... • Connaissance des secteurs des métiers de l'aide aux personnes : organisation, financement, les fonctions...
0207.258.514	Ecoles communales et crèches de la Ville d'Andenne	A définir suivant les objectifs des stagiaires	Accueillir et encadrer les stagiaires de la filière lors de leurs stages.
0207.258.514	Crèches du territoire de la Ville d'Andenne (Andenne, Petit-Warêt – Bonneville – Seilles - Namêche)		
0212.390.705	Maison de repos et de soins « La quiétude »		
0890.259.070	Centre Ste Barbe – MR-MRS – asbl accueil et solidarité		
0430. 610.219	Maison des jeunes le Hangar		
0807.616.060	Andenn'AMO		
0440.552.521	SAIHA – Service d'Accompagnement et d'insertion sociale pour les personnes handicapées		
0465.122.819	Centre St Lambert (résidentiel et logements supervisés) – asbl Œuvres Frères de la Charité		
Partenaires Personnes physiques			
NEANT			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Nous occupons actuellement l'entièreté de la Maison de quartier pour nos actions d'alphabétisation, la mise en place de cette préformation nous oblige à trouver de nouveaux locaux, idéalement situés au centre d'Andenne afin de faciliter l'accès aux divers transports en commun fortement utilisés par nos publics. Ces nouveaux locaux rénovés de la Maison des associations (Place du Perron 1 à 5300 Andenne), sont mis à disposition par la Ville d'Andenne et se trouvent à 50 m de nos locaux actuels, dans le même quartier. Ce qui est vraiment idéal pour développer nos nouvelles activités car l'accueil pourra toujours se faire dans nos locaux actuels ce qui permettra une vraie synergie entre les différentes filières mais cela permettra aussi de développer le sentiment d'appartenance à un groupe, un centre, une communauté valorisante, sentiment qui manque souvent à nos stagiaires.

Le formateur a pour rôle de former des adultes. Il partage ses compétences et expériences pour aider les futurs salariés à maîtriser leur métier. Le formateur devra faire preuve d'empathie, de pédagogie mais aussi d'ouverture d'esprit mais également maîtriser les réglementations en vigueur et adapter son cours en fonction des changements. Pour rester pertinente la formation devra être mise à jour et s'adapter en fonction des participants.

Une ou des expériences dans le secteur de l'aide aux personnes sera un réel atout pour la fonction et il possédera une solide expérience dans la formation d'adultes peu qualifiés car aux compétences pédagogiques et théoriques devra s'ajouter la capacité du formateur à pouvoir travailler les compétences sociales en parallèle avec les compétences professionnelles. Nous pensons ici aux compétences qui ne sont pas spécifiquement rattachées à un métier, mais qui sont nécessaires pour une insertion réussie. Avec les publics fragilisés, cette dimension est aussi importante que la dimension professionnalisante. Ainsi, la question générale des horaires, le souci de la présentation (voire de l'hygiène), le travail en équipe, l'autonomie, la faculté de se repérer dans un environnement social... sont fondamentaux.

Description de la nouvelle filière – **ORIENTATION « Mobil'action »**

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

FILIERE – ORIENTATION « Mobil'action »

Bassin(s) EFE compétent(s) :

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La formation d'alphabétisation que nous organisons déjà depuis 15 ans a pour finalité de favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire par l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel. Nous nous appuyons sur les valeurs auxquelles nous adhérons : autonomie, libre arbitre, esprit critique, humanisme, solidarité, tolérance, citoyenneté, démocratie et respect des droits humains. Tout ce projet nourrit nos techniques d'accueil, d'accompagnement, nos choix méthodologiques...

Au travers de notre travail formatif quotidien ainsi qu'au travers de nos échanges réguliers avec nos partenaires privilégiés comme les conseillers FOREM, nous constatons qu'il existe de nombreux demandeurs d'emploi complètement « perdus », incapables de se projeter dans un projet de formation, de métier, d'un plan d'actions ! Cette absence de projet, entraîne régulièrement des problèmes de motivation, d'implication. De plus, le monde du travail a énormément évolué ces 20 dernières années, ce qui a modifié la notion de carrière professionnelle, de métier. Il est donc indispensable d'envisager la notion d'orientation comme processus continu d'appui aux personnes tout au long de leur vie pour qu'elles puissent avoir les ressources nécessaires afin de réfléchir, de construire un projet personnel et professionnel et ce en se basant sur une solide connaissance d'elles-mêmes, de leurs compétences, des réalités de leur environnement personnel et professionnel, des réalités (exigences) du monde du marché de l'emploi et de la formation, des réalités économiques. L'orientation est avant tout un facteur d'émancipation des personnes, un soutien, des outils, des compétences acquises visant le développement personnel de tous et ce sans discrimination.

Au travers de cette filière, nous souhaitons :

- apporter une réponse efficace aux personnes en recherche d'un projet professionnel motivant et ce au travers d'un module d'orientation active ;
- permettre à nos publics de se préparer aux mieux aux évolutions professionnelles qu'elles soient choisies ou subies ;
- Donner des outils, des ressources, des compétences transposables dans la vie privée, sociale car la centration sur la vie professionnelle n'exclut pas que les actions d'orientation puissent concerner des questions touchant au projet humain bien au-delà de l'activité professionnelle, salariée.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Public ciblé par le Décret CISP, parlant français et sachant lire.

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Pour nous guider dans le choix de nos actions nous nous baserons sur les activités clés et les compétences du référentiel de l'Interfédé « Orientation » en ciblant les priorités suivantes :

Compétences clés pour l'autonomie sociale :

1. se connaître et prendre soin de soi ;
2. communiquer ;
3. participer à une vie collective/à la société ;
4. s'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail.

Compétences pour l'autonomie professionnelle :

1. travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail ;
2. communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle ;
3. organiser et planifier son travail ;
4. adopter un comportement professionnel.

Compétences clés pour l'orientation active :

1. définir ses aptitudes, qualités, talents, ses goûts, ses réalités pour bien choisir/déterminer un futur environnement professionnel ;
2. effectuer un travail de recherche pour trouver le ou les métiers (secteurs) susceptibles de nous convenir ;
3. se confronter aux réalités des métiers ciblés en effectuant un stage;
4. déterminer le plan d'actions le plus réaliste et réalisable pour accéder à ce secteur/métier.

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

En nous basant sur le référentiel de l'Interfédé «Orientation » les savoirs faire prioritaires attendus sont les suivants :

- Développer l'estime de soi.
- Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes.
- Développer une attitude réflexive (analyse) par rapport à ses choix, ses actes.
- Communiquer dans le respect de soi, des autres sans discrimination.
- Maîtriser les codes oraux et écrits.
- Exprimer ses idées, les faire comprendre.
- Aller chercher de l'information et savoir la résumer.
- Analyser une situation et se positionner.
- Eveil/conscientisation par rapport à soi, mais aussi par rapport aux enjeux sociétaux.
- Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail.
- Rechercher un stage, une formation, un emploi.
- Analyser sa mobilité.
- Gérer la garde des enfants (anticiper, trouver des solutions...).
- Organiser son temps en équilibrant vie professionnelle et vie privée.
- Adapter son projet face aux réalités du monde professionnel.
- Identifier les tâches et rôles de chacun ;
- définir les atouts et freins de chaque membre du groupe ;
- développer un esprit de cohésion, un esprit d'équipe.
- S'exprimer clairement sans a priori, sans jugement, sans prendre parti;
- décoder la communication non verbale dans un contexte donné ;
- savoir argumenter et réfuter un raisonnement.
- Analyser et organiser ses tâches (priorisation/logique) ;
- évaluer objectivement le travail accompli ;
- planifier des tâches dans le temps ;
- se mettre en action sur base d'objectifs définis
- Respecter le matériel et l'environnement ;
- aller au bout du travailler commencé ;
- s'approprier le goût du travail bien fait ;
- adapter son attitude, sa présentation (vêtements, hygiène...) au contexte professionnel ;
- accepter les remarques et les compliments.

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.
Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Nous nous inspirons du référentiel « Orientation » de l'Interfédé :

- ✓ Processus d'évolution de soi (acceptation, confiance, amour, estime...).
- ✓ Pyramide des besoins (Maslow).
- ✓ Théorie PNL – niveaux de logique : environnement- comportement – capacités – valeurs croyances – identité – sens.
- ✓ L'intelligence émotionnelle : définition « émotion », acceptation, gestion.
- ✓ Méthodes de gestion du temps.
- ✓ Méthodes de gestion du stress.
- ✓ Connaître les principes de base de la communication (émetteur, récepteur...).
- ✓ La communication non-verbale.
- ✓ Base de l'écoute active et communication non violente.
- ✓ Comprendre « fait/opinion/jugement/sentiment ».
- ✓ Les savoirs faire comportementaux « les soft-skills » et les hard-skills.
- ✓ Méthodes d'auto-évaluation.
- ✓ Notion de déontologie et de secret professionnel.
- ✓ Concept d'interculturalité.
- ✓ Notions de gestion des conflits (source, théorie de résolution win-win...).
- ✓ Les aspects légaux du travail (contrat, règlement, médecine du travail, mutuelle, syndicat, C4).
- ✓ Principes de base de notre système social/économique/politique.
- ✓ Le réseau ISP de son lieu de vie (missions, fonctionnement...).
- ✓ Outils de recherche d'emploi.
- ✓ Notions d'informatique (recherche sur le net, messagerie, mise en page).
- ✓ Entretien téléphonique et l'entretien d'embauche.

Nous accordons beaucoup d'importance au processus de développement personnel et professionnel et ce à travers l'articulation des savoirs « théoriques » et des aptitudes à les mettre en pratique, à les utiliser. En effet, notre vision de **l'orientation active** souligne l'importance de la notion de « dynamisme » et donc du rôle actif joué par le stagiaire ce qui lui permet de transformer son environnement. En exerçant une influence sur cet environnement, le stagiaire, par ses représentations, par ses actes, ses choix, par ses relations avec les autres, est acteur/producteur de son propre développement, de son propre projet car il dispose des savoirs, savoir-être et savoir-faire ad hoc.

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	253h	/
	dispensées par un organisme partenaire	10h	
Formation pratique	dans votre organisme	15h	
	dispensées par un organisme partenaire	10h	
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation	2*30h	Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	/	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	38h	
	dispensées par un organisme partenaire	/	
Total par stagiaire :		386h	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière :

 en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation sera dispensée en plusieurs phases dans lesquels seront travaillés des objectifs prioritaires (alternance collectifs et individuels). La phase préparatoire sera axée sur la remobilisation et sur la réappropriation des « bonnes » attitudes de la vie en groupe afin de retrouver une dynamique, de (re)devenir acteur de son propre projet et ce via la pratique d'activités variées et créatives. Cette première étape permettra aussi l'installation d'une dynamique de solidarité, d'écoute, de confiance et de respect. Elle va aussi développer le sentiment d'appartenance qui a toute son importance dans le travail de développement de l'estime de soi, elle permet aussi de soutenir « les plus faibles, les plus réfractaires » qui se conformeront aux normes dites ou non-dites du groupe auxquels ils appartiennent. Tout cela induit dès lors aussi l'importance de travailler, de préparer la fin de formation au moment voulu. Après cette « phase préparatoire », les phases de l'orientation à proprement dit peuvent commencer, à savoir : « Réaliser un bilan personnel et professionnel-Communiquer dans diverses situations-Appréhender l'environnement socio-économique, culturel et politique-Développer un projet de formation et/ou professionnel-Rechercher des stage-Réaliser une immersion professionnelle par la réalisation du stage. La dernière étape du projet permettra de définir le plan d'actions sur base des compétences actuelles, des contraintes et des exigences du métier visé. Il faudra identifier les écarts entre le profil du stagiaire en formation et les exigences du métier vers lequel il souhaite s'orienter : les décisions à prendre, les conditions à remplir (*mobilité, travail le week-end, compétences supplémentaires/brevet....*) et les actions à mener pour atteindre l'objectif. Tout cela sera inscrit dans un plan d'actions concret et réaliste qui comprendra : *les points de vigilance - les actions pour les corriger – la priorisation des actions– Pour chaque étape les objectifs dans le temps – l'identification des aides, des ressources disponibles pour soutenir la réalisation du projet.* Ce travail se fera essentiellement en individuel. Ensuite viendra le temps de conclusion et d'évaluation permettant aux participants de faire le point sur leurs acquis, de constater leur progression, autant d'éléments forts de leur motivation. Il ne faut pas minimiser ce moment de la formation, il en fait partie intégrante.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Service EMPLOI et ISP de la Ville d'Andenne

Législation : droits et devoirs du travailleur, le contrat de travail, le règlement de travail, les missions des mutuelles et syndicats...

Recherche, présentation et rencontre des services ISP sur Andenne : Maison de l'emploi, Mirena, Ale, CISP etc.

Le fonctionnement du marché de l'emploi : les exigences des employeurs, les outils du demandeur d'emploi, le décodage des offres d'emploi ...

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Techniques de relaxation, de gestion du stress, de ses émotions : définition, identification personnelle de ce qui amène du stress (situation, attitudes), l'acceptation de la contrariété/le lâcher prise, apprendre à contrôler ses tics de langage et ses gestes parasites, mise en pratique d'outils pour mieux gérer son stress, ses émotions : exercices respiratoires avec la cohérence cardiaque, exercices de relaxation douce (stretching/yoga), l'automassage...

Techniques d'expression créatives et artistiques (*ex : atelier céramique, lithographie ...*) autres que l'écrit permettant de développer l'écoute complète et faire ressentir notamment les aspects non-verbaux (sensation, perception, imagerie mentale). L'autre objectif de ce travail sera (re)donner et développer pour chaque participant, dans un cadre sécurisé et bienveillant, sa capacité créative et éveiller l'expression de soi. Ces outils vont lui permettre de se créer, et se re-crée dans la confiance et le plaisir. Cet atelier permettra ainsi à chacun.e la possibilité de découvrir et d'exprimer qui il est/elle est, de se libérer.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Atelier « Image de Soi – Conseils en image » (Vis-à-vis asbl)

Déterminer l'image globale la plus valorisante de la personne et lui permettre de s'approprier les outils et les conseils pour les reproduire dans sa profession et dans son quotidien à moindre prix. Cette réappropriation d'habitude de soin (d'hygiène) au quotidien, se réconcilier avec son apparence va augmenter la confiance en soi et permettre d'aller de l'avant et d'entreprendre des démarches d'insertion.

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Un stage d'acculturation en entreprise est indispensable pour découvrir et tester des domaines d'activité déterminés et surtout de se confronter à une réalité professionnelle souvent idéalisée et/ou méconnue.

Le stage d'acculturation (60h ou 2*30h) permettra de vivre une période de découverte et d'observation du métier (des métiers) pour lequel (lesquels) le stagiaire porte de l'intérêt, avant de s'engager dans une formation intense et relativement longue. Le/la stagiaire devra identifier les contraintes, les difficultés, les forces du métier dans l'entreprise dans lequel le stage sera organisé. Un retour collectif sera fait afin que chaque stagiaire puisse confronter ses expériences et qu'un travail de synthèse objectif puisse se faire.

Cet exercice confirmera ou non le projet professionnel et par la suite donc lui permettra d'établir un plan d'actions réaliste et concret. Ce dernier sera basé sur l'autoévaluation du stagiaire mais aussi sur le retour fait par le maître de stage et l'équipe pédagogique à la fois en termes de compétences sociales, métiers mais aussi sur base de sa situation personnelle.

Ce stage pourra être réalisé dans une ou plusieurs entreprises suivant les objectifs qui auront été définis avec le stagiaire. Lors de ce stage, le formateur ou accompagnateur de la formation fera une ou plusieurs visites suivant les besoins du stagiaire.

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

NEANT

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

L'accompagnement social doit rester souple afin de s'adapter au mieux aux besoins de nos publics. Il doit être concret et porteur de sens aux yeux des stagiaires mais aussi de l'équipe pédagogique l'objectif prioritaire étant de créer un lien de confiance visant à établir un discours vrai entre l'ensemble des parties. Il commencera donc dès la procédure d'inscription et se poursuivra au-delà, si nécessaire, de la fin de la formation, le but étant la réussite du travail d'insertion vers la formation (qualifiante ou non), vers l'emploi. Dans notre module, l'accompagnement social revêt deux « habits » l'un structurel, l'autre qui répondra aux besoins de chaque individu le long du parcours de formation.

En ce qui concerne le volet non-structurel, l'accompagnement social a pour objectif de prendre la personne dans sa globalité dès lors il peut, suivant la situation, aborder divers champs : accompagnement dans les démarches administratives et judiciaires, accompagnement budgétaire, recherche de loisirs pour le stagiaire, sa famille, l'accompagnement à la santé, à l'éducation des enfants, la préparation à la parentalité, la recherche de logement...

Le volet structurel, sera, bien naturellement constitué du suivi de la formation au travers de rencontres individuelles et d'animations collectives car en effet, nous croyons en la force du groupe comme outil d'apprentissage, d'intégration, de développement des compétences sociales, de communication. On y prévoira également du coaching individuel afin d'établir un bilan de compétences professionnelles et personnelles, d'accompagner les stagiaires dans leur recherche de stage, du suivi des stages (convention, lien avec la structure d'accueil...) ainsi que des débriefings qui en découleront, tout cela dans le but d'établir avec le stagiaire un plan d'actions post formation sur base de sa situation de vie personnelle mais aussi de la maîtrise des compétences sociales, des soft skills, et des compétences clés liées aux métiers qu'il souhaite exercer. Le travailleur chargé de ce suivi structurel travaillera en concomitance avec l'équipe pédagogique qui aura vu l'évolution du stagiaire au travers des divers modules formatifs et ce aussi bien en matière de savoirs, de savoir-être que de savoirs faire. Des temps de rencontre entre l'ensemble de l'équipe sont donc indispensables comme les temps de rencontre individuels avec le stagiaire.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

NEANT

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
0424.346.393	Vis-à-vis CISP	En cours	Dispenser un module « image de soi-conseils en image » aux stagiaires en formation
0207.258.514	Service Emploi et ISP de la Ville d'Andenne	En cours	Dispenser une formation en matière de législation du travail.
0431.879.533	Centre Culturel d'Andenne	En cours	Dispenser des ateliers d'expression créative.
0646.683.756.	Joie de rire ASBL - Yoga du rire	A définir	Dispenser des ateliers « Yoga du rire ».
Partenaires Personnes physiques			
NEANT			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Nous occupons actuellement l'entièreté de la Maison de quartier pour nos actions d'alphabétisation, la mise en place de cette préformation nous oblige à trouver de nouveaux locaux, idéalement situés au centre d'Andenne afin de faciliter l'accès aux divers transports en commun fortement utilisés par nos publics. Ces nouveaux locaux rénovés situés dans la Maison des associations (Place du Perron 1 à 5300 Andenne), sont mis à disposition par la Ville d'Andenne et se trouvent à 50 m de nos locaux actuels, dans le même quartier. Ce qui est vraiment idéal pour développer nos nouvelles activités car l'accueil pourra toujours se faire dans nos locaux actuels ce qui permettra une vraie synergie entre les différentes filières mais cela permettra aussi de développer le sentiment d'appartenance à un groupe, un centre, une communauté valorisante, sentiment qui manque souvent à nos stagiaires.

Le formateur a pour rôle de former des adultes il devra faire preuve d'empathie, de pédagogie mais aussi d'ouverture d'esprit mais également maîtriser les techniques de coaching (*écoute active, PNL, ennéagramme, communication non violente...*), d'animations de groupe, d'entretien et adapter son cours en fonction des besoins. Il contribuera au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle. Il devra être capable d'identifier les compétences à acquérir ou à développer et de déterminer les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques ad hoc. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques.

Il possédera une solide expérience dans la formation d'adultes peu qualifiés car aux compétences pédagogiques et théoriques devra s'ajouter la capacité du formateur à pouvoir travailler les compétences sociales en parallèle avec les compétences professionnelles. Nous pensons ici aux compétences qui ne sont pas spécifiquement rattachées à un métier, mais qui sont nécessaires pour une insertion réussie. Avec les publics fragilisés, cette dimension est aussi importante que la dimension professionnelle. Ainsi, la question générale des horaires, le souci de la présentation (voire de l'hygiène), le travail en équipe, l'autonomie, la faculté de se repérer dans un environnement social... sont fondamentaux.

Section 5 : Annexes à joindre

Cette section ne concerne que les opérateurs introduisant une demande de nouvelle filière et qui ont dès lors complété la section 4.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Nouvelle filière	
2	Pour chaque filière, le modèle de contrat pédagogique PREFORMATION + ORIENTATION
2	Pour chaque filière, le programme individuel de formation PREFORMATION + ORIENTATION
2	Pour chaque filière concernée, le modèle de contrat individuel de stage PREFORMATION + ORIENTATION
	Pour chaque filière concernée, l'éventuelle base légale attestant de l'obligation de l'allongement de la durée des stages au-delà de 520 heures
1	Pour tous les nouveaux locaux utilisés, la copie du rapport d'inspection incendie, en cours de validité et attestant de la conformité des locaux RAPPORT MAISON DES ASSOCIATIONS
	Un document attestant de l'avancement des travaux lorsqu'un rapport du service incendie recommande des aménagements
	Tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
	Les preuves nécessaires à la vérification du respect des obligations imposées par le secteur d'activité concerné et par les autres réglementations applicables aux filières (exemples : attestation de l'AFSCA ou agrément ONE)

Nombre total d'annexes jointes :

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : SAMPAOLI

Prénom : Vincent

légalement autorisé à engager le CISP suivant : L'Envol à Andenne

et agissant en qualité de : Président et Délégué à la gestion journalière

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Andenne

Date : 28 / 03 / 2022

Mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Signature :